

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JANVIER 2018

EDITO

© Studio Bonnardot

Editorial

Cela fait un an que la nouvelle équipe est aux commandes de la commune. Après un temps d'adaptation, les rôles sont bien définis et je tiens à remercier mes collègues du Conseil municipal pour leur aide et leur engagement. Je remercie également tous les collaborateurs de la commune, qui, jour après jour, font de leur mieux pour fournir un service public de qualité. Les derniers événements neigeux ont suscité beaucoup de réactions de la part de la population et je regrette si certains d'entre vous ont eu à souffrir de routes partiellement déneigées, malgré l'engagement de notre équipe des travaux publics. Ayons toutefois une pensée positive en nous disant que ce beau manteau blanc a renforcé l'esprit de fête, et représente un bienfait pour la nature et les stations de ski.

Personnellement, je tire un bilan partagé de cette année écoulée entre le plaisir de ma nouvelle fonction exigeante, passionnante, et le constat de n'avoir pas encore pu réaliser tous les changements que j'avais imaginés avant ma prise de fonction. Je ressens tout de même la satisfaction d'avoir renoué un climat de confiance entre le Conseil municipal et le Conseil général avec lequel nous travaillons en étroite collaboration pour le bien commun, en particulier avec son président, Pierre-Michel Venetz.

Pour cette année à venir, le Conseil municipal a mis sur pied un budget ambitieux et conséquent. La priorité

de l'exécutif est de mettre à niveau les infrastructures et d'investir pour l'avenir. Nos finances actuelles nous permettent de faire face à cette politique responsable. En 2018, nous mettrons à l'enquête deux projets majeurs qui vont modeler la géographie future de notre commune :

- La réfection des torrents ouest apportera une sécurisation lors d'orages, avec une amélioration pay-sagère favorisant la mobilité douce dans le secteur des Plantys.
- Le « réaménagement urbain de la route cantonale » au centre du village donnera un nouveau visage au centre bourg.

Ces deux projets engendreront quelques nuisances lors de leur réalisation, mais le résultat final fera vite oublier les désagréments passagers. Je vous remercie d'avance pour votre patience et votre indulgence.

Je termine mon message en adressant à toutes les Vétrozaines et tous les Vétrozains mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et me réjouis de vous rencontrer au hasard des manifestations organisées sur notre commune.

Olivier Cottagnoud
Président

DANS CE NUMÉRO

Nonagénaires	2	Mérites sportifs et culturels - Concert de Noël	14
Agenda des manifestations - 1er semestre 2018	2	Augmentation des taxes d'eau potable	15
Plan de scolarité 2018-2019	3	Récapitulatif des travaux 2017	15
Intégration : apprendre le français	4	Changement au sein du corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne	16
Marraines - Parrains culturels	4	Une commune engagée pour un environnement sain	16
Histoires d'ailleurs, ici à la maison	5	Tourisme	17
Rétrospective 2017 ASOV	6-7	Déchets	18
Fenêtres de l'Avent	8	Saison hivernale - déblaiement de la neige	18
ASOV - programme fin d'année scolaire	8	Ravine de Servaplane	1 9
Promotions civiques 2017	9	Budget 2017	20-22
Commission culturelle	10	Personnel communal	22
Commission Scolaire	11	Décisions du Conseil municipal - 4ème trimestre 2017	23
Téléthon	11	Vœux du Conseil général	23
L'Association des parents d'élèves de Vétroz a fêté ses 40 ans	12-13		

JUBILAIRES - Nonagénaires

Monsieur **Alfred Felder** est né le 7 novembre 1927 à Küssnacht. Il s'est marié en 1958 avec Jeanne-Marie Hüsler, et ils ont eu 2 filles : Maya et Edith. Il est arrivé à Vétroz pour son travail dans la construction métallique et fut un passionné de sauvetage en montagne. Le Conseil communal lui a rendu visite le 11 novembre dernier.



Monsieur Felder Alfred né le 07.11.1927

Madame **Adélaïde Sauthier**, née à Hérémente le 26 septembre 1927, vit dans notre commune depuis de nombreuses années, elle épousa Monsieur Charlot Sauthier de Vétroz. De cette union naquirent 4 enfants. Le Conseil communal s'est joint à la fête d'anniversaire le 24 septembre 2017.



Madame Sauthier Adélaïde née le 26.09.1927

AGENDA DES MANIFESTATIONS - 1^{er} semestre 2018

JANVIER 2018

- 6 2ème manche de la tournée cantonale de cross - CAV
- 13 - 14 FC VÉTROZ - ROSE CUP - Tournoi féminin en salle
- 19 Assemblée générale de l'ASTAV
- 20 Souper annuel Fanfare Concordia
- 21 Loto CAV
- 28 Loto du Choeur-mixte
- 31 APEV : Conférence sur le harcèlement entre pairs - Halle populaire Adron

FÉVRIER 2018

- 11 Loto Ski club
- 16 - 17 Tailleurs pour dames à la Halle populaire d'Ardon (TGV)
- 17 - 18 FC VÉTROZ - Camp d'entraînement
- 21 et 28 Soupes de carême
- 23 - 25 Tailleurs pour dames à la Halle populaire d'Ardon (TGV)

MARS 2018

- 2 - 3 Tailleurs pour dames à la Halle populaire d'Ardon (TGV)
- 5 Assemblée générale de Beaumont
- 7 - 14 - 21 Soupes de carême
- 7 APEV conférence sur l'argent de poche et l'enfant - Pro jeunesse
- 10 Concert de la Fanfare Union à Bresse + tambours
- 17 Samedi musical du Choeur-mixte
- 18 Concert de la Fanfare Concordia
- 24 Meeting valaisan Gym
- 24 Vente-échange - APEV
- 31 Début du camp Lavandou - CAV

AVRIL 2018

- 2 - 3 - 4 FC VÉTROZ - Camp polysportif
- 14 Concert de la Chorale

MAI 2018

- 4 - 5 - 6 Fête cantonale de chant
- 5 Vide-Dressing
- 9 - 12 Camp de l'Ascension du CAV (U12- U14) à Ovronnaz
- 10 Fête et procession premières communions
- 11 - 12 camp de l'Ascension du CAV (U10 et + jeunes) à Vétroz
- 13 Festival des Fanfares FFLRC Nendaz - Union
- 18 Éliminatoire Swiss Athletics Sprint et KM Nouvelliste à Sion - CAV
- 18 - 20 Festival des Fanfares PDC à Vétroz
- 24 - 26 L'Union va à Manchester pour le White Friday
- 31 Fête et procession Fête Dieu

JUIN 2018

- 1 - 3 Vétroz accueil Beaumont
- 2 FC VÉTROZ - Fête du football
- 9 Fête de football des enfants
- 9 - 10 Tambours - fête ATFVR à St-Jean
- 15 Souper de remerciement pour le festival des Fanfares
- 16 - 17 Sortie du Choeur-mixte
- 29 - 1er juillet Fête fédérale à Bulle - Tambours



© Studio Bonnardot

ÉCOLES

Plan de scolarité 2018-2019

Début des cours : lundi 20 août 2018
 Fin des cours : mercredi 19 juin 2019

AUTOMNE

début des congés : vendredi 12 octobre 2018 le soir
 reprise des cours : mercredi 24 octobre 2018 le matin

TOUSSAINT

jeudi 01 novembre 2018

NOËL

début des congés : vendredi 21 décembre 2018 le soir
 reprise des cours : lundi 07 janvier 2019 le matin

CARNAVAL

début des congés : vendredi 01 mars 2019 le soir
 reprise des cours : lundi 11 mars 2019 le matin

ST-JOSEPH

mardi 19 mars 2019

PÂQUES

début des congés : jeudi 18 avril 2019 le soir
 reprise des cours : lundi 29 avril 2019 le matin

ASCENSION

début des congés : mercredi 29 mai 2019 à midi
 reprise des cours : lundi 03 juin 2019 le matin

PENTECÔTE

lundi 10 juin 2019

Attentions horaires spéciaux

mercredi 24 octobre 2018 école toute la journée

mercredi 31 octobre 2018 école toute la journée

mercredi 19 juin 2019 école toute la journée



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot

INTÉGRATION

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek
 imparare il francese bartaan Faransiis Изучение французского языка
 aprender francés

Apprendre la langue est le début de toute intégration !

Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu à Vétroz, Ardon, Conthey et Nendaz toute l'année.

Les élèves, qui doivent habiter sur l'une des quatre communes, peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1h30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 70 CHF.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez encore inscrire pour l'année scolaire 2017-2018.



Pour s'inscrire :

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet des communes participantes : www.vetroz.ch
- ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027/345.37.85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch

MARRAINES - PARRAINS CULTURELS

Le projet « Marraines-Parrains culturels » vise à faciliter l'intégration et enrichir les liens sociaux en Valais Central. Le concept est novateur ! Il permet à tout nouvel arrivant (Suisse ou étranger) d'entrer en contact avec une personne bénévole (une marraine ou un parrain), bien ancrée dans la commune d'accueil.

Le rôle de ce dernier est de faciliter l'intégration de la personne parrainée dans son nouvel environnement, de favoriser sa participation à la vie sociale, de lui simplifier l'accès aux services administratifs ainsi qu'aux différentes institutions (école, bureaux communaux, ...). Ce sont ces relations de partage et d'échange qui renforcent le « vivre ensemble » et le tissu social de la commune.

Si vous habitez à Vétroz depuis peu de temps ou que vous connaissez des personnes nouvellement arrivées, n'hésitez pas à contacter le service d'intégration qui vous mettra en relation avec des personnes du village, sympathiques et disponibles pour vous rencontrer, échanger et/ou vous apporter du soutien. Si le français est à privilégier, nos marraines et parrains connaissent différentes langues.

Bienvenus à Vétroz !



*Pour le service de l'intégration
 Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration*

Contacts et informations :

Nathalie Zanardini
 déléguée à l'Intégration
 Rte de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz
 027 345.37.85, nathalie.zanardini@vetroz.ch



HISTOIRES D'AILLEURS, ICI À LA MAISON

Ce projet itinérant a débuté en 2016 sur la commune de Conthey et se déroulait en 2017 sur la commune de Vétroz. Deux conteuses professionnelles ont formé 6 apprentis afin de favoriser la rencontre dans la proximité et valoriser la richesse interculturelle à travers un prétexte rassembleur : les contes à deux voix (française + langue étrangère).

Du 1er au 6 décembre 2017, des familles de la commune de Vétroz ont ouvert la porte de leur domicile pour accueillir le temps d'une soirée un public et deux conteurs (un apprenant conteur issu d'une communauté migrante villageoise et une conteuse de la région).

Les conteurs ont amené le public dans leur univers culturel durant trente minutes, puis la soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif préparé et offert par la famille d'accueil.

Une fête de clôture, ouverte à toute la population, a eu lieu le 7 décembre 2017 en compagnie de l'ensemble des conteurs. Une ambiance conviviale est chaleureuse a régné durant toute la soirée.

Voici un aperçu du livre d'or de cette semaine dédiée aux contes d'ici et d'ailleurs :

« Merci de nous faire voyager ! De magnifiques messages, des émotions et un immense moment de partage »
« Très joli moment avec de belles histoires et de magnifiques personnes »
« Merci pour ce bon moment de convivialité »
« Merci pour cette soirée teintée de magie, de découvertes et de sourires ! »

*Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration*



RÉTROSPECTIVE DE L'ASOV 2017

Déjà en 2018 ! Que le temps passe vite. Alors faisons un petit bon en arrière pour voir ce qui s'est passé à l'ASOV durant une année.



L'ASOV a ouvert ses portes et son bus, sur 45 mercredis et samedis après-midi, à plus de 1200 jeunes qui ont pu profiter d'un lieu sécurisé qui leur permet de développer des compétences et de créer des projets. Durant ce temps d'accueil (appelé accueil libre) les jeunes pouvaient pratiquer des activités tels que le foot, l'uni-hockey, des jeux de sociétés, faire des bricolages, etc., mais surtout s'initiaient aux étapes pour créer un projet.

En effet, plusieurs groupes de jeunes allant de 10 à 15 ans se sont essayés à la mise en place de soirée ou de sorties, avec plus ou moins de succès. Ce sont les premiers pas pour créer des événements sur la commune, et ils sont encore plus motivés à en créer de nouveaux pour 2018. Attendez-vous à de belles surprises !



Durant les vacances scolaires (Carnaval, Pâques, Été, Automne), l'Asov, en collaboration avec les jeunes Vétrozains a mis sur pied des programmes d'activités variés avec des sorties, des ateliers cuisines, des soirées, etc. durant ces périodes, 423 jeunes sont venus découvrir une nouvelle ville, créer des décors pour une soirée, cuisiner, ou encore simplement passer du temps entre amis.

Nous pouvons donc dire que la jeunesse de Vétroz va bien et qu'elle vous réserve de belles surprises pour 2018.

Si toi aussi tu as des idées de sorties, de soirées ou d'atelier, n'hésite pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle, par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) par téléphone (079 937 84 06) par Facebook (Asov Vétroz) ou par Instagram ([animation_vetroz](https://www.instagram.com/animation_vetroz))



Nous avons également participé à des événements locaux comme le carnaval des enfants, les 35 ans de la bibliothèque, la fête de la Madeleine, Fiest'Amigne, le Téléthon, etc.

De plus, nous avons lancé un défi à la population de Vétroz avec la Suisse Bouge qui a motivé plus de 2000 personnes à célébrer le mouvement à travers différentes activités mise en place avec les sociétés locales. Ce projet sera de retour en 2018, et Vétroz sera l'organisateur de la fête de clôture du duel entre Ardon et



Vétroz. Soyez prêts!

Les habitants de Vétroz se sont également mobilisés pour organiser les fenêtres de l'Avent afin d'illuminer le village en attendant Noël. Ce fut splendide et un grand merci aux familles qui ont été d'accord de jouer le jeu.

En gros, tous ces projets, c'est grâce à vous, car sans vous, l'ASOV n'existerait pas et ne pourrait pas mettre tout cela en place pour la jeunesse vétrozaine et les habitants de la commune. Alors un grand merci et rendez-vous en 2018 pour de nouvelles aventures !

Pour l'ASOV

Nathalie Zanardini, animatrice socio-culturelle



FENÊTRES DE L'AVEINT

J'espère que les fêtes de fin d'année ont été bonnes. L'ASOV tenait juste à dire un immense « Merci » à toutes les personnes qui ont participé au projet des Fenêtres de l'Avent, que ce soit en allumant les fenêtres le soir, en préparant un petit apéro ou en accueillant des contes d'ici et d'ailleurs :

Alexandra Khalil, Sarah Bertolami Tabet, Anina Stieger, Nadine Rossier, Stéphane Roduit, Laurent Ducrey, Gaëtan Steiner, Sandrine Germanier, Charlotte Monod, Nathalie Perrelet, Line Esposito, Cristina Martins, Lydia Moix, Jeanine et Jean-François Berner, Fabien Papilloud et Pierre Mange. Mais également aux différents établissements de Vétroz comme les structures de l'enfance, les écoles, la bibliothèque et le prieuré. Grâce à vous, le village a été illuminé de mille feux.

Si vous êtes motivés à aider l'ASOV à organiser ce calendrier géant pour l'année prochaine, vous pouvez prendre contact avec sa responsable : Nathalie Zanardini, nathalie.zanardini@vetroz.ch, 079 937 84 06.



Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, animatrice socio-culturelle

ASOV - PROGRAMME FIN D'ANNÉE SCOLAIRE



les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00

ASOV a été mise en place pour les jeunes de 10 à 25 ans. Les jeunes peuvent venir librement participer à des activités, créer des projets ou simplement y passer un moment en compagnie d'autres jeunes et de l'animatrice socioculturelle, des moniteurs ou des bénévoles

un samedi sur deux de 14h00 à 17h00

Le bus de l'ASOV se rend dans les différentes cours d'école du village. On y trouve plein de matériel pour pratiquer du sport de plein air, s'amuser entre amis ou venir discuter.

Mercredis après-midi:
Du 22 novembre au 14 mars au Local JV
Du 21 mars au 20 juin à la cour d'école de Bresse

Le local JV est un lieu de rencontre accompagné et sécurisé dans lequel les jeunes peuvent profiter de l'infrastructure et du matériel, être avec leurs amis, pratiquer pleins d'activités tout en proposant de nouvelles.

Samedis après-midi
31 mars, 21 avril, 5 mai, 16 juin à la cour d'école du Pavillon

Du 18 au 26 juin - Vétroz Bouge avec la Suisse Bouge

L'animatrice est là pour aider les jeunes à réaliser leurs idées dans un cadre sécurisé.

Programme des vacances scolaires sera distribuer aux arrêts de bus et à la cours d'école de Bresse.

079 937 84 06
nathalie.zanardini@vetroz.ch
www.vetroz.ch
Rte de l'Abbaye 31

facebook
ASOV Vétroz

Instagram
animation_vetroz



© Studio Bonnardot

PROMOTIONS CIVIQUES 2017

En 2017, soixante jeunes Vétrozains ont atteint leur majorité civique. Comme chaque année, une réception a été organisée à leur intention, en compagnie des autorités politiques et judiciaires communales. Afin de célébrer cet événement en tout convivialité, ils ont ensuite eu l'occasion de partager un repas et de recevoir un souvenir de leur accession aux droits politiques.

Baudoin Mathieu
Bertholet Nicolas
Binjos Abdullah
Boulnoix Romain
Cadir Mizgin
Carron Sarah
Carrupt Tatiana
Cenami Tania
Charbonnet Anthony
Coppi Fabien
Coquisart Julia
Cotter Mathieu
Coudray Mallauray
De Paiva Thomas
de Pina Jonathan
De Riedmatten Elodie
Delaloye Lionel
D'ippolito Lory
dos Santos Bryan

Doye Nathan Jean-Jacques
Doye Nathan Jean-Jacques
Dzeliloski Blerim
Egli Nicolas Alexandre
Fanelli Tristan
Fardel Coline
Fernandes Cunha Raquel
Fontannaz Kevin
Fournier Nathan
Gafner Alissia
Germanier Lana
Ghartey Joël
Habitant (nom, prénom)
Imfeld Dimitri
Jacot Fannie
Jacot Sarah
Jacquemettaz Bastien
Jeltsch Martine
Jollien Nathan

Kanaan Estelle
Lopes Tiago André Ferreira
Marti Aurélie
Martinez Santiago
Martins Delgado Marco
Métrailler Crisanta
Millius Josselin
Moos Chloé
Münger Céline
Nguyen Nhu Thuan
Oliveira Martins Rodrigo
Öztrak Atilla
Pacios Kevin
Papilloud Nathan
Pessoa Corine
Prudent Claire
Quinodoz Kimberley
Raemy François
Rard Quentin

Rey Adrien
Rieille Steve
Riso Luca
Santos Leandro
Santos Teixeira Barbara Cristina
Sauthier Elisa
Savioz Marie
Schmidhäusler Bérangère
Schöpfer Danika
Soares Fabrice
Sparascio Elisa Ezilia
Tairi Ljabinot
Teixeira Marques Veronica
Toma Bastien
Vacca Mario
Vergères David
Vuistiner Kévin
Zambaz Alexia Elisabeth



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot



COMMISSION CULTURELLE

La saison de la commission culturelle s'est terminée le 6 octobre 2017 lors de notre journée « Air ».

Les photos sont disponibles sur le site internet de la commune <http://www.vetroz.ch>

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés lors de ces quatre sorties.

Nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2018 et au plaisir de vous retrouver lors de notre prochaine saison dont nous vous dévoilons en avant-première le titre : « Vétroz sans fausse note ». Réservez d'ores et déjà la date de notre première rencontre : le jeudi 22 mars 2018 à 20h à la salle paroissiale, pour une séance cinématographique. Le samedi 26 mai, toute la troupe d'Allegria sera présente à la salle de Bresse pour un magnifique concert.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*



Monsieur Dominique Tamarcaz nous a fait une présentation de la Maison François-Xavier Bagnoud du sauvetage, à travers une petite conférence accompagnée d'un film. Nous avons poursuivi avec une visite du hangar dans lequel est entreposé le matériel qui sert aux différentes missions suivantes :

- sauvetage de randonneurs en difficulté ;
- recherche de personnes ensevelies sous une avalanche ;
- prise en charge d'accidentés de ski et de canyoning ;
- évacuation d'animaux ;
- ...

Sur la tarmac, les différents hélicoptères nous ont été présentés et nous avons été « décoiffés » lors de l'envol de l'un d'entre eux.



COMMISSION SCOLAIRE

Le vendredi 22 septembre 2017 a eu lieu la journée internationale à pied dans nos écoles. Tous les élèves y ont participé d'une manière ou d'une autre. La météo splendide a contribué à faire de cette journée une belle réussite. Un bricolage, sous forme de moulin à vent, a été préparé dans les classes.

Tous les enfants du cycle 1 (1-4 H) ont reçu un ballon à l'école et ont entrepris une courte promenade vers la place de jeux de Terrauneuf où une pomme leur a été remise.

Les élèves de 7-8 H ont participé à un cours de Jazzercise (combinaison d'exercices d'aérobic et de danse) dispensé de main de maître par Hatice Minnig, durant la récréation du matin. Leurs collègues de 5-6 H ont

suivi le même cours durant l'après-midi.

Nous avons incité les enfants, ainsi que leurs parents, à venir ce jour-là à pied à l'école. Pourquoi ne pas en prendre l'habitude ?

Un merci chaleureux à l'APEV pour sa collaboration ainsi qu'à l'ATE (Association transports et environnement) par sa coordinatrice pour le Valais, Madame Jannick Badoux, pour la mise à disposition du matériel (affichettes, banderoles, ballons, bricolage...).

*Pour la commission scolaire
Lydia Moix, présidente*



TÉLÉTHON

Comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Lizerne a organisé le Téléthon sur le site des Plantys. La faible chute de neige de la nuit du vendredi au samedi n'a pas arrêté les pompiers pour installer la place et être prêts à accueillir les gens dès 10 heures.



Le Saint-Nicolas a fait une apparition pour le plus grand plaisir des petits.

Un grand merci aux Samaritains de Conthey ainsi qu'à l'ASOV pour leurs participations et leurs aides durant cette journée.

Nous avons aussi profité de cette journée pour féliciter trois futurs retraités du Corps de Sapeurs-Pompiers Lizerne. Il s'agit des Sergents Guy-Laurent Roh et Patrick Germanier ainsi que le Commandant Stéphane Fumeaux.

Nous remercions tous les généreux donateurs de cette journée ainsi que la population qui ont fait l'effort de se déplacer malgré le temps hivernal. Un grand merci aussi à la Commune pour la mise à disposition de la place ainsi que le déblayage du samedi matin. Grâce à eux, nous sommes en mesure de reverser une bonne recette 2017 au Téléthon Suisse.

*Pour l'ASPL
François Millius, président*



Concert de Gaëtan : l'artiste questionne les enfants sur le nombre de cordes que compte un ukulélé.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VÉTROZ A FÊTÉ SES 40 ANS

L'année scolaire 2016-2017 a été une année haute en couleurs pour l'APEV. En effet, en 1976 l'Association de Parents d'Elèves de Vétroz a été créée. Le comité actuel se devait de commémorer cet événement en mettant en lumière les actions passées, présentes et futures de l'association.

Une brochette de projets a jalonné l'année scolaire afin de faire profiter un maximum de familles aux activités proposées. Le bilan a été plus que positif, les animations ont fait salle comble :

- les enfants ont pu s'initier aux secrets et à la magie du cinéma en participant à un atelier de la « Lanterne magique », s'amuser et découvrir une multitude de jeux flamboyants et innovants avec la ludothèque « les Branchés » de Conthey et finalement créer et décorer un magnifique gâteau en forme de poisson, le 1er avril.
- les parents et leurs aînés ont été invités à trois soirées mémorables sur des thèmes aussi variés que « L'enfant en Valais 1815-2015 », « Les parents à l'ère du numérique » et finalement « Etre parent, un jeu d'enfant ? ».

Forte de ces succès, l'APEV a décidé de poursuivre la fête cet automne, grâce à de belles collaborations :

- avec la Bibliothèque qui célèbre son 35ème anniversaire. Un concert intimiste de Gaëtan a été offert à plus de 100 enfants fidèles lecteurs et/ou membres de l'APEV. Ils ont pu découvrir ce chanteur romand pour enfants à la salle paroissiale. Un atelier a également été animé par une admiratrice de la première heure, Valérie Sauthier. Ainsi, 20 enfants ont pu présenter deux chorégraphies lors des rappels. Aussi, lorsque les enfants ont chanté « Martin la Chance », avant même que la musique ne commence, une grande émotion a gagné Gaëtan, son acolyte Fred et le public ;



Concert de Gaëtan : les enfants qui ont participé à l'atelier de Valérie Sauthier animent le rappel de la chanson « Une souris verte ».



« T'as où l'respect ? » avec les animateurs de la soirée : Isabelle Baudet, Joël Cruchaud et Philippe Theytaz.

APEV - (suite)

- avec les Directions scolaires, la FRAPEV et les associations de parents d'élèves des deux autres communes affiliées au CO Derborence, soit Conthey et Ardon, le projet « T'as où l'respect ? » a pu faire une halte de deux semaines dans les Coteaux du Soleil. Des élèves de 7H à 9H ont accueilli les comédiens de l'Association 1, 2, 3...Soleil dans leur classe et deux soirées dédiées aux parents ont été organisées.

Le 16 décembre, le traditionnel Noël au village a réuni les familles, notamment pour y applaudir les prestations musicales des sociétés du village et accueillir le St-Nicolas. Cette fête, comme les sorties nature, fait partie des classiques proposés par l'APEV aux enfants du village.

Le comité actuel est également heureux d'avoir pu tisser des liens privilégiés avec les autorités communales et la Direction des écoles. La confiance gagnée au fil des années a également permis d'égayer quelques journées d'écoles particulières : journée à pied à l'école, cortège de Carnaval et rallye de fin d'année. C'est toujours un plaisir de voir un sourire d'enfant et il y en a beaucoup durant ces journées.

Afin de rajeunir le comité et assurer son renouvellement, l'APEV a besoin de membres qui soutiennent ses actions par une adhésion familiale, des bénévoles qui apportent une aide inestimable lors des activités, mais également des parents motivés et curieux prêts à rejoindre le comité. Pour suivre ou contacter l'APEV : www.apev.info, apevetroz@gmail.com ou s'inscrire à son compte facebook.

Le comité de l'APEV



Depuis plus de 40 ans, l'APEV c'est...

Pour 2017-2018, l'APEV a besoin de vous :

Pour les enfants :

Pour les parents :



Les traditionnelles sorties nature et des moments festifs, avec notamment :

- un soutien au Carnaval des écoles
- un soutien au Rallye bisannuel des écoles
- un partenaire « T'as où l'respect ? »
- une implication dans le Passeport-vacances
- une participation à « La Suisse bouge »
- des activités au fil des saisons...

Des conférences faisant intervenir des orateurs de la commune ou d'ailleurs mais également :

- un contact privilégié avec les autorités scolaires
- un avis à la commission scolaire
- un relais avec l'association faîtière la FRAPEV
- une sortie des familles
- un soutien aux ventes-échanges
- des informations pédagogiques régulières...

et le Noël au village

- membres fidèles, qui soutiennent nos actions par votre adhésion
- bénévoles, qui nous aident lorsque les activités l'exigent
- passionnés du Passeport-vacances, qui souhaitent devenir plus actifs
- parents motivés et curieux, prêts à rejoindre le comité
- informaticiens en herbe, intéressés à revisiter notre site internet

Pour nous suivre / nous contacter : www.apev.info - apevetroz@gmail.com -

Pour nous suivre / nous contacter : www.apev.info - apevetroz@gmail.com -



REMISE DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS CONCERT DE NOËL

La salle de Bresse a accueilli le samedi 23 décembre un nombreux public pour le traditionnel concert de Noël de nos deux fanfares, l'Union et la Concordia, dirigées par Chrisophe Jeanbourquin et Bertrand Moren.

A l'issue de la cérémonie, notre Conseiller d'État Frédéric Favre a remis le Mérite Sportif Espoir Valaisan à Camille Rast, absente le jeudi 7 décembre dernier au Baladin, en raison d'une compétition.



Durant le concert, la Municipalité a remis les mérites sportifs et culturels, ainsi que 3 mentions particulières aux personnes et sociétés suivantes :

- Mérite sportif individuel à Laurent Carron pour son titre de champion suisse élite au javelot
- Mérite culturel individuel à Lionel Fumeaux pour sa première place à la finale toutes catégories du championnat suisse des solistes
- Mérite sportif collectif aux Juniors A du FC Vétroz pour leur victoire en Coupe valaisanne
- Mention particulière à Camille Rast pour son titre de championne du monde junior de slalom et ses excellents résultats en coupe d'Europe
- Mention particulière à Benoît Bontempelli pour son parcours d'arbitre récompensé par une finale de la Coupe valaisanne
- Mention particulière à Julien Fournier pour la Cave Régence Balavaud, désignée cave suisse de l'année 2016



La Municipalité félicite tous ces champions et les remercie de faire connaître notre commune de Vétroz au-delà de nos frontières.

La collecte en faveur de l'association « Un coup de pouce pour un coup de coeur » a rencontré un grand succès grâce à votre générosité. La fête fut belle. Merci aux champions, aux fanfares et à vous, nombreux Vétrozaines et Vétrozains, présents en cette veille de Noël.

*Pour la commission Sports et Culture
Lydia Moix, présidente*

AUGMENTATION DES TAXES D'EAU POTABLE

Vous l'aurez peut-être constaté, le bordereau des taxes communales 2017 a signifié une augmentation assez importante du coût de l'eau potable. Cette augmentation est due par l'obligation d'autofinancement de ce compte. En 2016, nous avons un découvert de 356'000.- que nous avons compensé par les impôts.

Pour information, nous nous permettons de vous rappeler que cette taxe n'a pas été augmentée depuis l'année 1990.

L'administration communale

En attente du nouveau règlement 2018, et conformément au règlement actuellement en vigueur, il a été décidé de porter la taxe par ménage à Fr. 150.--.

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX 2017

RÉALISATIONS ROUTIÈRES 2017 :

	Eau potable	Eaux usées	Eaux claires	Tranchée d'infiltr.	ESR Swiscom	Coffre	Revêtement
Chemin du Repos			X	X	X	X	X
Passage de Rouis			X	X	X	X	X
Route de l'Eden			X	X	X	X	X
Rue de l'Eglise	X	X	X		X	X	X
Route de l'Industrie		X			X		X
Route des Iles	X		X		X	X	X
Route des Ateliers	En cours						
Route Cantonale (équipement)	En cours						

PROCÉDURES EN COURS :

- **Route du Grand Canal** : Autorisation en traitement par le Canton. Travaux prévus en 2018.
- **Route de la Jonction** : Autorisation en traitement par le Canton. Travaux prévus en 2019.
- **Réaménagement de la route Cantonale dans le vieux-village** : Finalisation du projet et discussions avec les riverains en cours, en collaboration avec le Canton et AggloSion. Mise à l'enquête prévue en fin 2018.
- **Torrents ouest** : Accords avec les riverains en cours de finalisation. Mise à l'enquête prévue début 2018.

CONCEPT DE MOBILITÉ :

Les documents utiles concernant le concept de mobilité sont à disposition sur le site www.vetroz.ch, rubrique actualités communales.

*Pour la commission «Travaux publics & Salubrité»
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*



CHANGEMENT AU SEIN DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE LA LIZERNE

Après 20 années passées au sein du corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne, dont 8 années à sa tête, notre commandant Stéphane Fumeaux a pris une retraite bien méritée au 31.12.2017. Nous tenons également à saluer les sergents Guy Laurent Roh et Patrick Germanier qui ont également cessé leur activité après de nombreuses années de service.



Nous tenons à les remercier pour leur dévouement au service de la population et l'excellent travail réalisé.

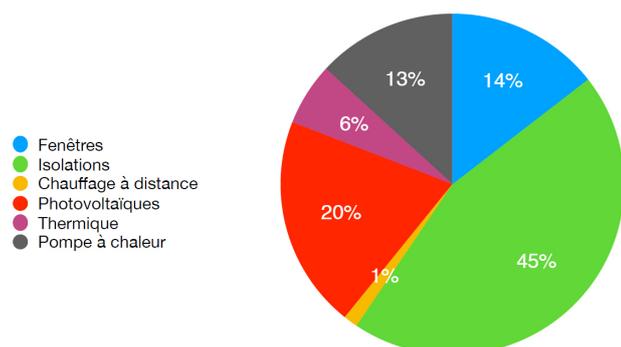
Aujourd'hui, le corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne compte 58 personnes motivées et formées à de nombreux types d'interventions. Pour les diriger, nous pourrions compter sur le nouveau commandant Bertrand Daven et également sur Jérôme Vernez pour le secondier dans l'accomplissement de ses tâches. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur souhaitons plein succès dans la réussite des missions à exécuter.

*Pour la Commission Intercommunale du Feu
Fabien Papilloud*

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

La Commune de Vétroz soutient financièrement les mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des biens immobiliers, comme l'isolation des toits et des façades, les études énergétiques et l'utilisation des énergies renouvelables. Ces aides généreuses peuvent représenter une part importante des investissements réalisés.

En 2017, la commune a ainsi octroyé des subventions pour un montant de CHF 30'396.- dont voici la répartition :



En plus des subventions liées aux biens immobiliers, la commune soutient également la mobilité douce. Cette promotion passe par les aménagements des routes mais aussi par le biais d'un soutien financier. En 2017, la commune a ainsi subventionné 16 vélos électriques achetés au Garage de Chiron à Vétroz pour un montant total de CHF 8'000.-.

Un engagement qui se poursuit

En 2018, la commune poursuivra ses efforts au profit d'un environnement plus sain. C'est pourquoi, pour vos projets, nous vous encourageons à déposer une demande de subvention à la commune et au canton. Pour savoir si ceux-ci pourraient bénéficier d'un soutien communal, nous vous recommandons de consulter notre règlement sur l'énergie renouvelable disponible à cette adresse http://www.vetroz.ch/dl.php/fr/53f1c3f52ea54/Reglement_utilisation_energie_renouvelable.pdf.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration communale se tient à votre disposition.

*Pour la Commission Energie et Environnement
Fabien Papilloud, président*



© Studio Bonnardot

TOURISME

Devenez acteur du développement économique et touristique de notre région

C'est dans un contexte changeant et avec de nouvelles bases légales (L'Etat 2015) que les communes valaisannes doivent penser ou reconsidérer leurs objectifs de croissance et définir clairement leurs visions de développement à long terme.



OFFICE DU TOURISME
Les Coteaux du Soleil
Conthey - Vétroz - Ardon

Les Coteaux du Soleil, vision 2030

Avec le soutien du Service du Développement Economique (SDE) du Canton du Valais et en partenariat avec les communes voisines (Ardon et Conthey), un mandat « d'étude et d'animation du territoire » a été attribué, en décembre 2017, dans le but de définir les lignes directrices de développement touristique à l'échelle des 3 communes. Plus qu'un état des lieux, ce travail ambitionne de mobiliser et fédérer les acteurs des trois communes, afin de réfléchir ENSEMBLE aux futurs projets de valorisation, de structuration et de promotion qui pourront être mis en place à l'horizon 2030.

De nombreux potentiels se dessinent

Après un premier et rapide tour d'horizon, l'équipe de projet (bureau Pacte3F, Sion) doit établir un diagnostic du territoire qui servira de base de discussion avec les acteurs souhaitant s'impliquer pour l'avenir de notre région. Les premiers éléments sont prometteurs ... Certes il existe des problématiques de visibilité de la région, d'un manque d'hébergement, de concentration de manifestations en belle saison ... mais le potentiel de développement est énorme pour notre région qui

pourra mettre en avant sa situation exceptionnelle de « porte d'entrée » sur les coteaux et la montagne « à l'état sauvage ». Les atouts « terroir », en lien avec la culture et le patrimoine, représentent également des richesses qu'il faudra mettre en valeur...

Osons construire une feuille de route commune

Ce travail de valorisation de l'existant et de développement de projets novateurs nécessite votre implication! En effet, des « soirées citoyennes » et des ateliers thématiques seront organisés courant 2018 pour, dans un premier temps, vous écouter et comprendre les problèmes. Ensuite, vous pourrez vous impliquer dans la recherche de solutions et notamment pour définir une feuille de route. Cette dernière servira à tous les acteurs et devra faciliter la réalisation de petits et grands projets intégrés à une stratégie de développement global soutenue et validée par les autorités. Selon votre engagement, se sont 2 ou 3 rendez-vous qui seront organisés et auxquels vous serez conviés via un tous ménages. Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site <http://www.lescoteauxdusoleil.ch> (qui fera peau neuve début 2018) sur lequel vous trouverez une rubrique complète dédiée à l'avancement de la démarche.

Participez à la démarche pour dynamiser les activités de notre région

Ceci est une « mise en bouche » pour vous encourager à participer à cette démarche de développement initiée par l'Office du Tourisme Les Coteaux du Soleil et encouragée par les communes de Ardon, Conthey et Vétroz.

Restez connectés, les prochaines informations vous parviendront en début d'année 2018.

*Pour l'Office du Tourisme Les Coteaux du Soleil
Fabien Papilloud, président*

DÉCHETS

La commune de Vétroz, contrairement à ses voisines, n'optera pas pour la taxe au sac dès le 1er janvier 2018. Le Conseil général a suivi la proposition du Conseil municipal et a validé le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets, introduisant la taxe au poids dès 2018. L'élimination des déchets se payant au poids, il est donc plus logique et plus juste que la taxe causale des ménages se calcule également selon le poids, plutôt qu'au volume (taxe au sac).

Etant donné que la mise en place du système de taxation et des équipements de balance dans les moloks existants prendra plus de temps, l'introduction de cette taxe au poids sera mise en oeuvre seulement en février-mars 2018. Des informations détaillées vous seront communiquées en janvier. D'ici là, voici déjà quelques recommandations et informations utiles :

- Les sacs actuels (noirs ou gris) seront toujours valables et disponibles dans les commerces.

- Les moloks seront équipés d'une balance incorporée.
- Dès l'introduction de la taxe au poids, chaque ménage ou entreprise sera doté d'une carte magnétique à prépaiement. Recharges possibles sur internet, à la commune ou chez Denner.
- La taxe au poids pour les ménages privés a été fixée à 50 cts/Kg pour 2018.
- Les entreprises pourront choisir de passer par les services de la commune ou ceux d'un prestataire privé.
- Les familles avec enfants jusqu'à 4 ans et les personnes souffrant d'incontinence se verront créditer d'une subvention de CHF 40.- par année et par personne.
- La commune va mettre en place un système de récolte des déchets alimentaires de cuisine durant le 1er semestre 2018.

La Municipalité de Vétroz

VÉTROZ SOUS LA NEIGE

Le mois passé, la quantité de neige accumulée en moins de 24 heures a paralysé toute la région du Valais central.

Les employés de notre commune ont travaillé d'arrache-pied, sans compter, afin de dégager au plus vite les voies publiques, et cela avec les moyens disponibles. Le déneigement concerne plus de 50 km de route. Ces circonstances exceptionnelles sont difficiles à palier rapidement d'autant plus que le territoire est étendu et les précipitations ont été très intenses et surtout ininterrompues.

La municipalité s'excuse auprès des citoyens pour les désagréments causés lors de cet événement exceptionnel des 10 et 11 décembre 2017 et assure faire tout son possible pour dégager les voies de circulation dans les meilleurs délais.

Quelques rappels de comportement à adopter en cas de précipitations neigeuses :

En temps de neige, les propriétaires et gérants d'immeubles sont tenus de dégager immédiatement la neige amassée sur les trottoirs et les accès le long de leur propriété même si cette dernière a été accumulée

par les engins de la collectivité publique. La neige des accès privés ne doit pas être évacuée sur le domaine communal. Si tel n'est pas le cas, elle pourra être débarrassée par les soins des services communaux aux frais des propriétaires.

Il est également important de ne laisser aucun obstacle (véhicules, containers, etc.) en bordure ou sur la voie publique qui pourrait gêner le déneigement. Toute négligence ou infraction sera sanctionnée. La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés par le passage des chasse-neige.

Enfin, pour diminuer la pollution et, comme l'année dernière, le salage du réseau routier est réduit au minimum. Cela suppose une prudence accrue des utilisateurs et une adaptation aux conditions de circulation.

Nous remercions les habitants et usagers pour leur collaboration.

*Pour la commission «Travaux publics & Salubrité»
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*



RAVINE DE SERVAPLANE

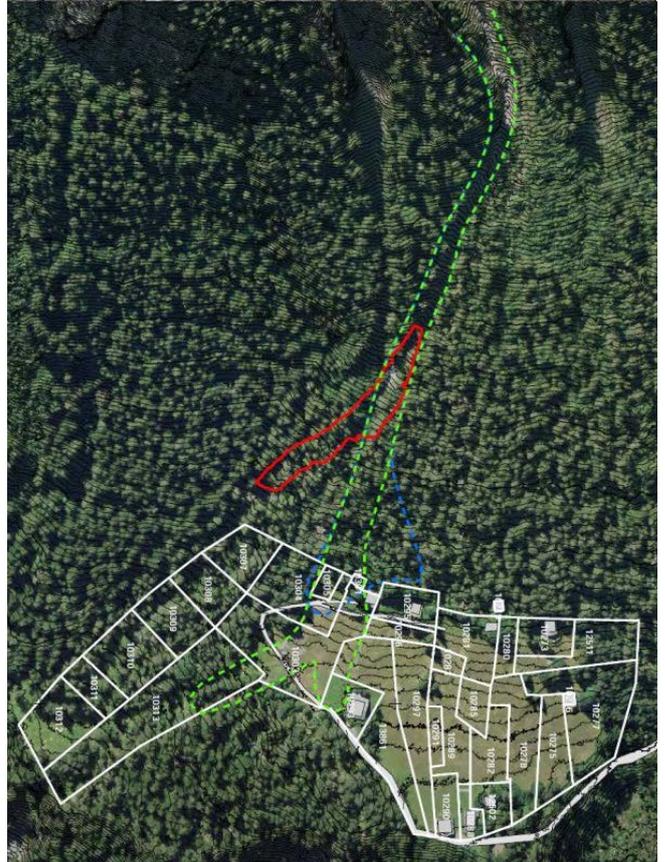
Plusieurs ravines sèches se trouvaient au pied du massif rocheux du Mont à Cavouère et traversaient la forêt située en aval. Deux d'entre elles passaient à proximité de la clairière de Servaplane et de ses chalets. Lors de fortes pluies et d'orages, des laves torrentielles se créaient dans ces ravines, charriant de gros volumes d'eau et de pierres. En juillet 2016, une lave torrentielle de grande ampleur se forma et quitta la trajectoire habituelle, située dans la ravine proche de la clairière, pour s'écouler à proximité des chalets. Une pelle rétro a dû intervenir afin d'évacuer les matériaux déposés jusque sur la route d'accès aux chalets de Servaplane.



Au vu de la dangerosité de l'événement, la municipalité, soutenue dans sa démarche par le service des forêts et du paysage (SFP), a décidé de remédier rapidement à cette situation. Pour ce faire, elle a mandaté le bureau Nivalp SA pour l'établissement du présent projet de défense contre les laves torrentielles.

En automne dernier, les travaux ont ainsi été réalisés. Une digue de guidage d'une hauteur de 3m, d'une longueur de 165m pour un volume de terrassement de 1'700 m³ a donc été construite. Les terrassements ont été effectués en déblais/remblais équilibrés avec des matériaux pris sur place. La faible longueur de l'ouvrage et les volumes modérés de matériaux ont permis de travailler avec une pelle arignée, évitant ainsi la création d'une piste de chantier et l'abattage inutile de nombreux arbres.

Cet ouvrage permet aujourd'hui de dévier les laves de la ravine nord à la ravine sud, ce qui a pour effet d'éviter un écoulement en direction des chalets de Servaplane.



*Pour la commission «Travaux publics & Salubrité»
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*



La Municipalité vous présente ci-dessous le budget 2018, tel qu'entériné par le Conseil général en séance plénière le 18 décembre dernier.

Le compte de fonctionnement, présentant un total de revenus financiers de Fr. 22'448'050.-- et un total de charges financières de Fr. 18'743'684.--, dégage une marge d'autofinancement arrêtée à Fr. 3'704'366.--.

Après comptabilisation des amortissements comptables, soit Fr. 5'128'576.--, le résultat du compte de fonctionnement fait ressortir une perte nette de Fr. 1'424'210.--.

Au vu des prévisions budgétaires établies pour les exercices 2017 et 2018, la fortune de la Municipalité devrait passer de Fr. 13'695'417.54 au 31.12.2016 à Fr. 11'390'857.54 au 31.12.2018.

Le compte des investissements présente quant à lui des dépenses brutes de Fr. 12'182'210.--, couvertes à hauteur de Fr. 4'161'156.-- par des recettes. Les investissements nets prévus en 2018 se montent ainsi à Fr. 8'021'054.--.

Budget de fonctionnement 2018	
Centres de charges	Soldes
Administration générale	-1'661'001.00
Sécurité publique	-821'100.00
Enseignement et formation	-5'776'450.00
Culture, loisirs et culte	-928'050.00
Santé	-435'000.00
Prévoyance sociale	-3'364'234.00
Trafic	-3'167'400.00
Protection et aménagement de l'environnement	-612'450.00
Economie publique	159'975.00
Finances et impôts	15'181'500.00
Résultat net	-1'424'210.00
Amortissements	5'128'576.00
Marge d'autofinancement	3'704'366.00

Budget de fonctionnement 2018 par nature

Charges		Protuits	
Charges de personnel	5'414'250.00	Impôts	14'084'000.00
Biens et services	3'741'300.00	Patentes et concessions	510'000.00
Intérêts passifs	396'500.00	Revenu des biens	428'050.00
Amortissements financiers	150'000.00	Contributions de tiers	3'739'200.00
Parts et contrib. sans affectation	180'000.00	Parts aux recettes sans affect.	1'528'000.00
Participation à des collect. publiques	2'435'900.00	Participations de collectivités	1'008'300.00
Subventions accordées	6'320'234.00	Subventions acquises	503'200.00
Attributions aux financements spéciaux	0.00	Prélèvements s/financ. spéc.	541'800.00
Imputations internes	105'500.00	Imputations internes	105'500.00
Total	18'743'684.00	Total	22'448'050.00
Marge d'autofinancement	3'704'366.00		
Amortissements comptables	5'128'576.00		
Résultat net	-1'424'210.00		

Investissements 2018

Pour davantage de lisibilité, seuls les investissements comprenant une dépense et/ou une recette supérieures ou égale à Fr. 50'000.-- sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Le montant total des investissements dont la dépense ou la recette n'atteint pas ce montant est indiqué à la dernière ligne du tableau.

Libellé des investissements	Dépenses	Recettes
Renouvellement de l'application informatique	100'000.00	0.00
Réaménagement du bureau du Service technique	50'000.00	0.00
Salle Paroissiale / remplacement des baies vitrées	108'000.00	0.00
CSP Lizerne / construction de la Maison du feu	1'800'000.00	1'093'800.00
Acquisition de servitudes abris PCi privés	50'000.00	0.00
CO Derborence - rénovation du bâtiment et des bureaux	261'000.00	0.00
Route des Ateliers y c. mandataire	540'000.00	0.00
Route du Grand Canal (zone industrielle) y c mandataire	183'600.00	137'700.00
Mandataires établissement projets routes 2019	86'400.00	0.00
Rue du Prieuré (mandataire et génie civil)	572'500.00	0.00
Route de débord (zone industrielle)	78'000.00	58'500.00
Eclairage public renouvellement zone industrielle	50'500.00	0.00
Eclairage public renouvellement (Petit-Bois, zone industrielle)	65'000.00	0.00
Local des travaux publics (mandataire)	144'700.00	0.00
Local des travaux publics (réalisation)	1'639'000.00	0.00
Véhicule multifonction	260'000.00	0.00
Eau potable / Rue du Prieuré	120'000.00	15'600.00
Eau potable / T9 y c. Avenue de la Gare	240'000.00	31'200.00
Eau potable / Route du Grand Canal (zone industrielle)	150'000.00	117'000.00
Eau potable / T9 remplacement env. 60 vannes privées	90'000.00	45'000.00
Taxes de raccordement eau potable	0.00	100'000.00
PGEE / tests de fumées Magnot étape 1+2	70'000.00	0.00
PGEE / Rue du Prieuré	100'000.00	0.00

Libellé des investissements	Dépenses	Recettes
PGEE / T9 y c. Gare	400'000.00	20'000.00
PGEE / Route des Ateliers	70'000.00	0.00
PGEE / Route du Grand Canal (zone industrielle)	80'000.00	60'000.00
PGEE / colonne vertébrale Torrents ouest	250'000.00	0.00
Taxes de raccordement égouts	0.00	200'000.00
Equipement moloks en vue du passage à la taxe au poids	454'000.00	0.00
Projet environnemental biotopes	370'000.00	333'000.00
Torrents ouest / réalisation de l'étape 1 et mandataires	432'000.00	345'600.00
Lizerne / abaissement du lit, déversoir et embouchure	1'011'000.00	849'000.00
Correction du Rhône	55'000.00	0.00
AggloSion / mandataires projet T9	887'000.00	576'500.00
Réfection des murs de vignes (subvention communale 8%)	100'000.00	0.00
Achat de terrain	310'000.00	0.00
Autres investissements inférieurs à Fr. 50'000.--	1'004'510.00	178'256.00
Total général	12'182'210.00	4'161'156.00

L'Exécutif communal est conscient que le budget 2018 est ambitieux et conséquent, mais les investissements importants sont tous nécessaires au bon fonctionnement ainsi qu'au développement de la Municipalité. Une grande partie de ces investissements sont consacrés à la sécurité, au trafic ainsi qu'au programme d'évacuation des eaux claires et usées.

Le Conseil municipal est persuadé de pouvoir faire face à ses engagements pour un développement harmonieux de la commune, malgré l'augmentation constante de la population, et ceci sans devoir augmenter le taux d'imposition.

Pour le Conseil municipal
Laurent Seppey, Secrétaire municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Nomination d'une éducatrice de la petite enfance au sein de l'UAPE

Dans le but de compléter son équipe au sein des structures de la petite enfance et suite à la mise au concours d'un poste d'éducatrice à 60%, la Municipalité a procédé à l'engagement de Madame Célia Martin, qui a démarré son activité le 1er décembre 2017 au sein de l'UAPE.

Au bénéfice d'un bachelor en travail social, avec orientation en animation socioculturelle délivré par la HES-SO Valais-Wallis, Madame Martin a déjà eu l'occasion de travailler au sein de diverses associations et crèches de la région. Nous sommes d'ores et déjà convaincus qu'elle fera des merveilles avec les petites têtes blondes de Vétroz.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



EXTRAITS DES DÉCISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2017

Personnel communal

- Conformément à la proposition de la commission intercommunale du feu, décide de la nomination de Monsieur Bertrand Daven en qualité de commandant du service du feu, Monsieur Stéphane Fumeaux ayant atteint la limite d'âge, et de Monsieur Jérôme Vernez en qualité de remplaçant du commandant.
- Suite à la mise au concours du poste d'éducatrice de la petite enfance à 60%, décide de l'engagement de Madame Célia Martin.

Finances communales

- Valide le budget 2018 de la Municipalité.
- Valide le plan financier 2019-2022.
- Valide le budget 2018 du consortage de Motelon.

Travaux publics

- Procède aux diverses adjudications suivantes : remplacement des vitrages du CMSS à l'entreprise Barman et Nanzer, travaux de la Rue de l'Eglise à l'entreprise Moren, mandat d'étude pour la prévention contre le gel aux entreprises Idealp et Tissières SA, travaux d'abaissement du lit de la Lizerne sous le pont CFF à l'entreprise SDi, travaux de la Route des Ateliers -adduction d'eau à l'entreprise Millius, mandat notarié pour les travaux des torrents ouest à Maître Nicolas Huser.
- Donne son accord pour le renouvellement de l'éclairage de Magnot : Plantys/Sports, Bourgeoisie ouest, Clos et Ateliers nord.
- Donne son accord de principe pour la pose de quatre bornes électriques par ESR, aux emplacements suivants : bâtiment administratif, home, parking Concordia, terrain de football des Plantys.
- Décide de la pose d'une clôture et d'un portail à la place de jeu et espace vert de la Rue du Pont.

Constructions

- Prend note du début des travaux dès fin octobre sur le déversoir de la Lizerne.
- Approuve une dérogation au RCC pour la pente du toit des annexes, garages, vérandas et cabanons de jardin.
- Prend note du fait que les constructions communales seront désormais du ressort de Monsieur J. Bétrisey.
- Autorise le remplacement de 7 velux dans le bâtiment communal.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Suite à une étude approfondie, décide de mensualiser et de rattacher les salaires des structures de la petite enfance à l'échelle du canton.
- Emet le souhait de relancer le Pedibus
- Valide le plan de scolarité 2017-2018.

Règlement communal sur les déchets

- Approuve le nouveau règlement sur les déchets devant être soumis au Conseil général.
- Décide des mesures sociales suivantes : subvention de CHF 40.- par an pour les enfants jusqu'à 4 ans, avec effet rétroactif et au prorata ; subvention de CHF 40.- par an pour les personnes souffrant d'incontinence, sur présentation d'un certificat médical (à ne présenter qu'une fois).
- Décide que les organisateurs de manifestations publiques prendront à leur charge toutes les mesures utiles en vue de collecter les déchets générés par l'évènement.
- Donne son accord pour la commande de cartes de prépaiement et de couvercles pour moloks.

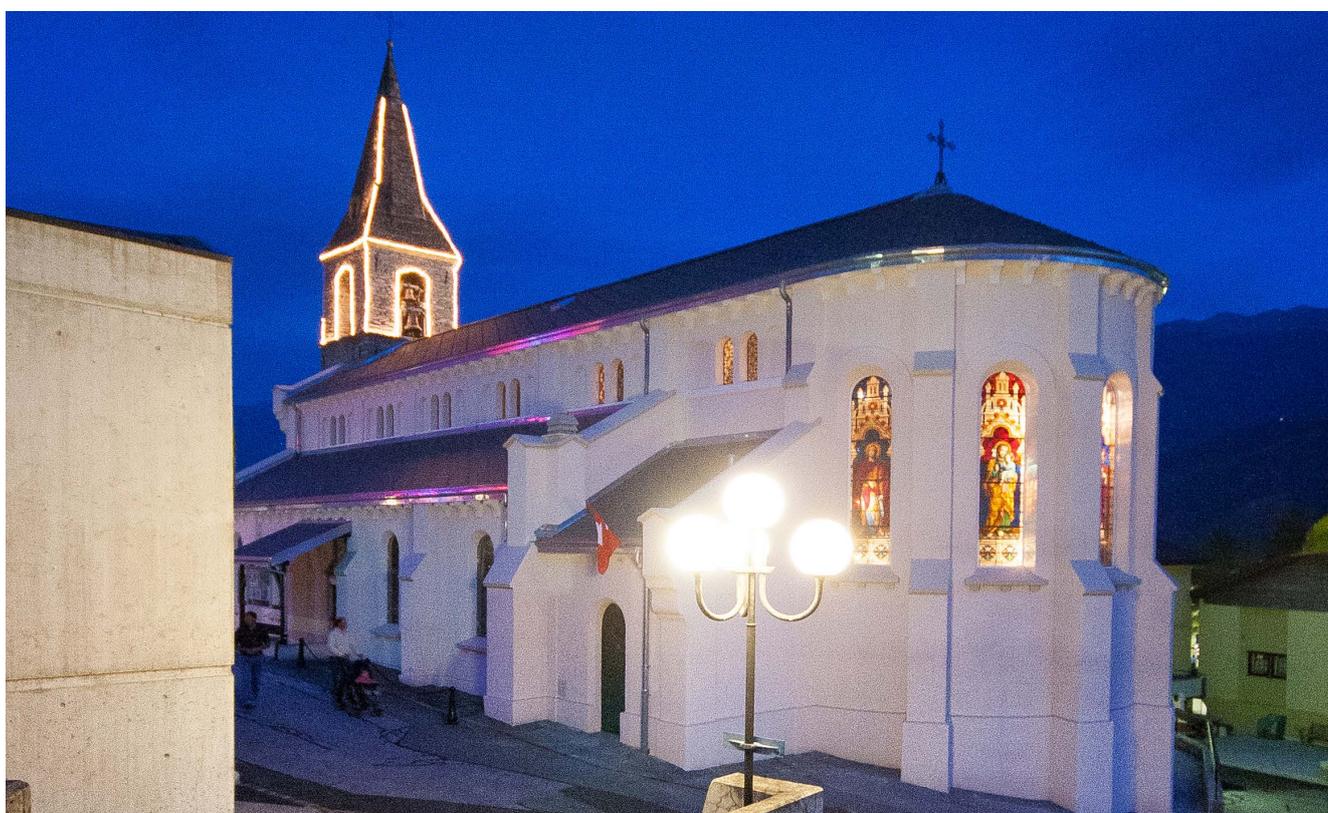
VOEUX DU CONSEIL GÉNÉRAL

Bonjour,

Au nom du Conseil général, j'ai le plaisir de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, que le millésime 2018 vous apporte Bonheur, Réussite et Santé.

Très cordialement à tous les habitants de Vétroz

Pour le Conseil général
Pierre-Michel Venetz, président



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	